

Le 19 janvier 2017 la section CGT Finances Publiques du Gers faisait paraître dans la presse locale un communiqué relatant les projets de son directeur en matière "d'aménagement du territoire" pour 2018.

Après manifestations de mauvaise humeur d'une partie des élus concernés, le préfet du département faisait savoir "que la réorganisation du réseau des trésoreries fait l'objet, sur décision du gouvernement, d'un moratoire".

Une lutte victorieuse pour nos militants de terrains qui resteront attentifs aux suites données (ils ont bien conscience de ce que signifie le mot "moratoire" surtout quand il est employé par un préfet)

fichiers:



[Télécharger 20170119_la_depeche.pdf](#) (1.63 Mo)



[Télécharger 20170204_la_depeche.pdf](#) (322.81 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
